



Relevé de décisions de la rencontre du 4 juin 2013 Et actualisation à la date de rédaction (18/06/2013)

Réunion de travail des partenaires du projet de coopération interterritoriale « Des champs à l'assiette »

Liste des personnes présentes

Délégation du Pays du Trégor Goëlo :

Maurice OFFRET, Vice-Président du Pays du Trégor Goëlo, Président du GAL Leader
Christian LE FUSTEC, Vice-Président Beg Ar C'hra Communauté
Gérard FALEZAN, Président du Conseil de Développement du Pays du Trégo Goëlo
Sylvie COLLOBERT, Déléguée SMEGA
Isabelle CADIOU, Chargée de mission SMEGA
Elodie BENECH BLANCHARD, Chargée de mission Lannion Trégor Agglomération
Christelle BACOR, Chef de projet LEADER Pays du Trégor Goëlo
Gaëlle THOUMENT, Chef de projet environnement Pays du Trégor Goëlo.

Délégation du Pays de Guéret :

François BARNAUD, Vice-Président Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
Philippe PONSARD, Directeur du GAL LEADER Pays de Guéret
Jean-Claude DELAGE, éleveur
Jérôme ORVAIN, éleveur
Valérie MOREAU, Conseillère en diversification, Chambre d'Agriculture de la Creuse
Baptiste RIDOUX, Chargé de mission TIC, Pays de Guéret
Virginie MARTIN, Chargée de mission coopération, GAL Leader Pays de Guéret.

Délégation du PNR Millevaches en Limousin :

Christian AUDOUIN, Président du PNR Millevaches en Limousin
Nicole NATHAN-MOUTARDE, LEADER PNR Millevaches en Limousin
Jérôme ORVAIN, éleveur
Antonia MEZQUIDA, animatrice LEADER PNR Millevaches en Limousin
Claire CHOQUET, chargée de mission agriculture et gestion de l'espace, PNR Millevaches en Limousin
Loïc MALLET, Chambre d'Agriculture de la Corrèze
STAGIAIRE ?? Chambre d'Agriculture de la Corrèze

Annuaire numérique des producteurs

Notre prestataire informatique Daniel Amigon - V2+Informatique a achevé l'élaboration du back office du site deschampsalassiette.fr. Pour rappel, cette application a pour objet de faciliter la gestion du site internet, sans avoir besoin de compétences informatiques pointues. En effet, l'annuaire numérique des producteurs sera administré par les techniciens des territoires.

Baptiste Ridoux, webmaster du Pays de Guéret, a estimé 5 à 6 jours de travail afin de :

- Déployer les 3 sites internet avec le back office
- Corriger les bugs
- Améliorer la mise en page des formulaires existants

⇒ **L'annuaire devrait être finalisé d'ici fin juin 2013 (au plus tard, fin de la 1^{ère} semaine de juillet)**

Outil de Géolocalisation

Daniel Amigon travaille actuellement sur un outil de géolocalisation afin de compléter l'annuaire numérique des producteurs. **Cependant, il a besoin de lignes directrices de la part des partenaires :** géolocalise-t-on les exploitations agricoles ? Les lieux de ventes ? Doit-on imaginer différents indicateurs de localisation pour les lieux de vente (marchés, vente directe à la ferme, magasin de producteurs, etc...)

Si la géolocalisation des lieux de vente apparaît la plus pertinente, elle est toutefois problématique car les lieux de vente peuvent changer au cours du temps, certains ne sont que saisonniers... ce qui supposerait un suivi et une mise à jour régulière de la part des producteurs et/ou des techniciens.

⇒ **Afin de discuter davantage de ce point, une réunion téléphonique sera organisée avec Daniel Amigon. Philippe Ponsard se charge de fixer la date. (à noter qu'après contact entre Christelle Bacor et Daniel Amigon, le choix a été fait sur la seule géolocalisation des sites d'exploitations afin de respecter le budget imparti)**

Méthodologie d'inscription

Les partenaires ont développé des méthodologies différentes concernant l'inscription des producteurs sur l'annuaire numérique.

Le PNR Millevaches va s'appuyer sur l'association « Ctrl A » (www.ctrl-a.fr) afin de proposer des sessions d'inscription pour les producteurs. Afin de les mobiliser, le PNR contactera les producteurs déjà connus par ses services ; les Chambres d'Agricultures et les associations professionnelles de producteurs constitueront aussi des relais.

Le Pays du Trégor Goëlo a envoyé un courrier aux producteurs pour vérifier s'ils sont bien en circuits courts et pour leur demander s'ils souhaitent s'inscrire sur l'annuaire. A partir de là, des ateliers d'inscriptions seront organisés.

Le Pays de Guéret va organiser des ateliers d'inscriptions en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse qui contactera et motivera les producteurs. Durant ces ateliers, une

information sur le débouché restauration collective sera réalisée ainsi qu'une présentation de l'outil AGRILocal qui devrait être prochainement expérimenté sur le territoire.

- ⇒ **Il est conclu entre les partenaires que la période estivale sera consacrée à la communication et la mobilisation des producteurs, notamment à l'aide de la plaquette de présentation du site deschampsalassiette.fr (détails ci-dessous).**
- ⇒ **Les ateliers devraient commencer à la rentrée, en septembre.**

Communication – Charte graphique/logo

Suite à une réorganisation des actions à mener, le Pays du Trégor Goëlo est chef de file sur cette action. L'objectif est d'avoir un logo identique et une charte graphique commune aux trois territoires pour le projet *Des champs à l'assiette*.

Après consultation de plusieurs agences et en concertation avec le Pays de Guéret et le PNR Millevaches, le choix s'est porté sur le **Studio Desfontaines**.

La proposition de logo et de charte graphique par le prestataire s'est avérée quelque peu décevante pour les partenaires en ce qu'elle ne correspond pas aux attentes. En effet, le symbole de l'arbre ne nous paraît pas adapté ; les partenaires imaginaient davantage des produits alimentaires, une assiette... D'autre part, la charte graphique proposée est assez éloignée du design déjà existant sur le site deschampsalassiette.fr. Des éléments de texture devraient notamment être repris.

- ⇒ **Le Pays du Trégor Goëlo va demander, pour fin juin, une nouvelle proposition de logo et de charte graphique au Studio Desfontaines.**
- ⇒ **D'autre part, le Pays du Trégor Goëlo prend l'initiative d'élaborer un contenu pour une plaquette de présentation de l'annuaire numérique, à la fois adaptée aux producteurs et aux clients. Le Pays soumettra ce contenu aux partenaires. Cette plaquette devrait être diffusée dès juillet.**

Actions restantes à mener

Information sur les procédures de marchés publics – chef de file : Pays du Trégor Goëlo

Cette information sur les marchés publics se veut un outil pédagogique, une « check list » des étapes importantes et des points de vigilance à garder en tête dans la rédaction d'une consultation, pour les gestionnaires, et dans la réponse à une consultation, pour les producteurs.

Il est prévu de compléter cet outil par une information sur la réglementation sanitaire.

L'idée est d'aboutir à une édition papier et une édition numérique qui sera en annexe de l'annuaire numérique des producteurs.

Le Pays du Trégor Goëlo va prendre contact avec la MAB 22 et la Ville de Lannion pour élaborer ces documents.

Livraison : fin d'année 2013.

Prototype d'un camion magasin et organisation de tournées en milieu rural – chef de file : GAL Leader Pays de Guéret

Par rapport à l'idée d'origine qui se concentrait sur un document finalisé « idée de projet » à mettre en œuvre en motivant des porteurs de projet potentiels, il a été plutôt choisi de mettre en avant des opportunités et des acteurs locaux déjà existants.

Cette action contient 2 axes :

1. Exemples de bonnes pratiques : il s'agit de recenser les initiatives existantes en matière d'organisation de tournées en milieu rural et d'outils utilisés à cette fin. Des propositions de projets, pour aller plus loin que l'existant, pourront être formulées, parmi lesquelles :
 - Mutualisation de tournées commerciales,
 - Mini plateforme de distribution de productions locales à destination des particuliers et de la restauration collective (cantines municipales notamment)
2. La conception d'un prototype d'un camion magasin qui intégrera sa conception technique (aménagement selon la réglementation), sa faisabilité économique et son montage juridique.

Livraison : fin d'année 2013.

Méthodologie sur les ateliers de transformation – chef de file : PNR Millevaches en Limousin

Le PNR propose de remplacer cette action qui consistait en l'inventaire des modes d'organisation des ateliers de transformation de produits alimentaires par **un « argumentaire » sur les circuits courts à destination des élus (voire des gestionnaires de la restauration collective).**

Ce document pourra notamment contenir un état des impacts économiques, sociaux, environnementaux du développement des circuits courts sur un territoire. Cela donnera une vision globale aux élus afin de défendre de tel projet sur leur territoire.

Le GAL Pays de Guéret et le pays du Trégor Goëlo sont d'accord avec l'élaboration de ce document en remplacement de la méthodologie sur les ateliers de transformation.

Livraison : fin d'année 2013

Prochaines rencontres des partenaires du projet Des champs à l'assiette

La prochaine rencontre devrait avoir lieu en décembre 2013 au Pays du Trégor Goëlo.

La dernière rencontre qui clôturera notre projet de coopération aura lieu sur le Pays de Guéret en juin 2014.

ANNEXES

ACTIONS	SUIVI BUDGETAIRE
<p>Animation, coordination Chef de file</p>	<p>Sur les 4 271 € prévus pour chaque partenaire, 2 357.47 € ont été facturés. Il reste pour chaque partenaire 1 913.53 € à facturer jusqu'au 30 juin 2014. A noter que la prolongation de la durée du projet (du 31/12/2013 au 30/06/2014) ne modifie pas la dépense de coordination dans la mesure où le GAL Pays de Guéret a moins eu de disponibilité au cours du 1^{er} semestre 2013.</p>
<p>Animation, coordination locale</p>	<p>Inchangé. Le montant prévisionnel des dépenses reste à la charge de chaque partenaire selon ses besoins</p>
<p>Communication, information, sensibilisation</p>	<p>Une dépense mutualisée pour l'élaboration d'une charte graphique + logo de 1 495 € TTC, soit 498.33 € TTC par partenaire à déduire de sa propre ligne budgétaire.</p>
<p>Guide procédure marché public, réglementation sanitaire...</p>	<p>Le Trégor Goëlo est chef de file de cet outil. Nous disposons d'un budget de 2 400 € pour le réaliser (conception, édition etc.) soit 1 200 € x2, sachant qu'à l'origine le PNR ne participait pas. Le principe d'une édition papier étant retenu (+ numérique sur l'annuaire), il semble difficile que le PNR ne participe pas aux dépenses alors que de fait, ce territoire va profiter de cette édition conforme à la charte graphique à laquelle il contribue par ailleurs. Proposition est faite au PNR, soit de prévoir dans son avenant une dépense sur cette ligne, soit d'intégrer la dépense sur sa propre ligne « communication » (voir ci-dessus) Il reste à attendre une estimation des coûts de l'opération par le Trégor Goëlo</p>
<p>Annuaire des producteurs</p>	<p>Consommé Les 1 887 € pour chacun des partenaires, soit 5 661 € au total auxquels il faut rajouter 713.91€ par partenaire pris sur la ligne expérimentation plateforme (soit 2 141.73 €) qui ont été utilisés essentiellement sur la mise à disposition de Baptiste Ridoux facturés par le Pays de Guéret (non par le GAL qui est une entité juridique différente). <u>A noter</u> : pour élaborer le panneau d'administration de l'annuaire (Backend) non prévu dans le prévisionnel, ce sont 7 032.48 TTC qu'il faut rajouter au prix de revient de l'annuaire + le travail supplémentaire de Baptiste pour la mise en conformité des bases de données, estimé à 2 100 €, soit 5 à 6 jours de travail. A ce jour, les 3 annuaires (car il s'agit bien de 3 sites) coûtent : 5 661 + 2 141.73 + 7 032.48 + 2 100 = 16 935.21 € TTC Soit 5 645.07 € par site et par partenaire</p>
<p>Plateforme virtuelle</p>	<p>Inchangé 2 831 € HT par partenaire, soit 8 493 € au total restent disponibles et à utiliser selon la « reconversion » du projet pour chaque territoire partenaire</p>
<p>Développement informatique</p>	<p>2 500 € HT par partenaire, soit 7 500 € au total utilisés à hauteur de 7 032.48 € TTC pour financer le backend, Soit 2 344.16 €/partenaire avec un reste sur cette ligne de 155.84 €/partenaire</p>

ACTIONS	SUIVI BUDGETAIRE
<p>Expérimentation annuelle/plateforme</p>	<p>1 887 € HT/partenaire soit 5 661 € dont 713.91 €/partenaire utilisés pour l'annuaire (voir ci-dessus) Soit un total de 2 141.73 € utilisés et un reste par partenaire de 1 173.09 € (3 519.27 € au total)</p>
<p>Prototype camion/magasin</p>	<p>Le chef de file est le Pays de Guéret pour cet outil. Inchangé Soit 6 000 € au total ne concernant que le Trégor Goëlo et le Pays de Guéret, soit 2 x 3 000 € Il reste à attendre une estimation des coûts de l'opération par le Pays de Guéret en fonction de la réorientation du projet et une possible participation du PNR sur cette action revue et corrigée.</p>
<p>Guide ateliers mutualisés</p>	<p>Le chef de file est le PNR pour cet outil. Inchangé 9 000 € au total soit 3 000 € par partenaire. Il reste à attendre une estimation des coûts de l'opération par le PNR en fonction de la réorientation du projet.</p>
<p>Frais de déplacements locaux</p>	<p>Inchangé A l'initiative de chaque territoire.</p>
<p>Frais de déplacements du partenariat</p>	<p>Inchangé A l'initiative de chaque territoire. (probablement inférieurs au prévisionnel sachant qu'il reste 2 rencontres programmées, une en accueil pour les Bretons et une en accueil pour les Limousins)</p>

Eléments pour la rédaction d'un Avenant pour chacun des partenaires

Concernant les actions :

- Prolongement de la durée du projet du 31/12/2013 au 30/06/2014
- Annulation de la création de la plateforme virtuelle remplacée par le renforcement des actions de mise en œuvre de l'annuaire (et d'AgriLocal pour le Pays de Guéret)
- Modification de contenu pour le camion-magasin remplacé par une étude de l'existant et le guide ateliers mutualisés remplacé par l'élaboration d'un argumentaire sur le bien-fondé des circuits courts..

Concernant le budget

- L'annulation de la plateforme virtuelle laisse un montant disponible pour chaque partenaire de 4 000.09 € HT à disposer selon le choix de renforcement de l'annuaire (et d'AgriLocal pour Guéret) : 2 831 € budgétés initialement + 1 173.09 € restant de la ligne expérimentation plateforme.

L'idéal serait d'avoir une estimation par chacun des chefs de file, des réalisations dont il a la charge, afin de pouvoir ajuster en plus ou en moins le budget présenté pour l'avenant. Le risque étant de surestimer les lignes actuelles inscrites et de ne pas les consommer...